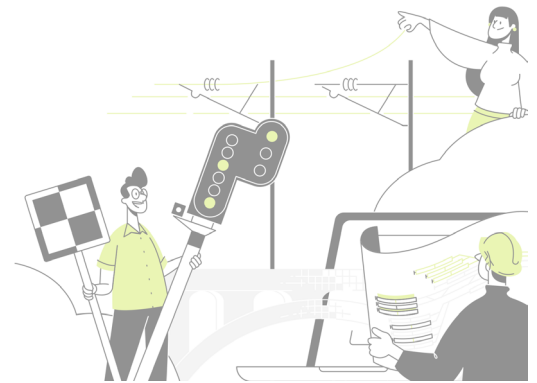


Etudes PT Contrôle de vitesse (KVB et DAAT)

SIGNALISATION |
CONTRÔLES DE VITESSE

EN PRÉSENTIEL

Contrôle de vitesse par balises



● **Code Raf :** IGEP1121

● **Niveau :** 2

● **Durée :** 4 jours

● **Tarif :** 2 600 € HT

● **Prérequis :** Avoir suivi les formations GS1 à GS9 et Lecture et réalisation de plans techniques de signalisation (IGEC1500)

● CE QUE VOUS APPRENEZ

- Intégrer le contrôle de vitesse par balises dans les installations de signalisation permanente
- Connaître le principe de fonctionnement du 'DAAT' sur les lignes à voie unique et sur les voies banalisées

● PROGRAMME

● MÉTHODE

Formation théorique en salle avec réalisation d'exercices et cas pratiques.

● À QUI S'ADRESSE CETTE FORMATION ?

Formation uniquement éligible au personnel du groupe SNCF

Agents études PT et EXE

● MODALITÉS D'ÉVALUATION

Toutes les formations font l'objet de questionnaires de satisfaction ForMetris, envoyés aux stagiaires en deux temps :

- Un questionnaire à chaud (juste après la formation)
- Un questionnaire à froid (2 mois après la formation).

La plupart de nos formations font l'objet d'une évaluation des acquis par l'utilisation de quiz pendant et à la fin de la formation.

● MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Modalités d'inscription :

- Pour les collaborateurs SNCF, inscription auprès de votre responsable formation.
- Pour les entreprises externes, contactez Anne Ponchel :
anne.ponchel@udi-sncf.com

Délais d'accès :

Inscription possible **jusqu'à 15 jours avant la formation**

Pour une question sur le contenu de la formation :

developpement@monudi.com

Pour une question administrative sur la formation :

production@monudi.com